



La gazette de Plivot

Le mot du maire

Une fois n'est pas coutume, le bulletin sort après les fêtes de Noël, le calendrier nous impose cette programmation.

Je vous souhaite donc santé, bonheur et réussite pour vous et vos proches.

J'espère vous retrouver et vous accueillir le 19 janvier à la salle polyvalente pour les traditionnels vœux, afin de partager ensemble ce moment de convivialité.

Je vous demande compréhension et indulgence concernant les différentes pannes électriques que nous avons subies ces derniers temps. Le 2 novembre, la tempête CIARAN a frappé la France avec une rare violence en balayant sur son chemin le département de la Marne. La commune a été fortement impactée. Des arbres se sont abattus sur la ligne électrique moyenne tension et un poteau en béton cassé qui alimente les communes de Oiry, Plivot et Athis.

Très rapidement, j'ai été informé et je me suis rendu sur les lieux pour mettre en place un périmètre de sécurité et déclarer le sinistre à ENEDIS (propriétaire des réseaux électriques). La force d'intervention rapide de l'électricité (la FIRE) a été déclenchée, ENEDIS plus des prestataires ont été mobilisés pour rétablir le courant dans les meilleurs délais. La tâche s'avérait plus difficile que prévue en raison de multiples facteurs : la force du vent pour l'utilisation des nacelles, l'accès dans les terrains des propriétaires privés et les niveaux d'eau élevés en cette période puisque nous sommes proches des Tarnauds, la mise en place d'un poteau a été très compliquée. L'objectif était de réinstaller le courant en 24h pour éviter toutes dégradations alimentaires dans les foyers (congélateurs, réfrigérateurs). Les travaux ont duré trois jours et deux nuits, deux groupes électrogènes furent mis en place pour assurer notre consommation afin de retrouver un certain confort. Des coupures ont été régulières, durant les trois jours, liées à des problèmes de ravitaillement de gasoil pour les groupes (la consommation était de 1800 litres pour 24h).

Il faut accepter les aléas climatiques et prendre conscience que cette situation est amenée à se reproduire.

Il y a eu beaucoup d'appels téléphoniques en mairie et des mails que j'ai découverts après la remise en service, la mairie était, comme vous tous, privée d'électricité.

N'ayant pas pu répondre individuellement, nous avons déposé les informations sur panneau pocket et sur le site de la mairie.

Pendant quelques jours, l'éclairage public a été défaillant dans certaines rues. Nous ne pouvons imputer la commune puisque cela est assuré par le gestionnaire de notre collectivité (SIEM).

En attendant de pouvoir en discuter avec vous à la cérémonie des vœux, je vous souhaite un bon début d'année 2024.

Le Maire,
Gilles VARNIER

Vœux du maire

Le maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2024. Comme il est de coutume, vous êtes invités aux vœux du maire le 19 janvier à 19 h à la salle polyvalente.

Journées Européennes du Patrimoine

Plivot participera cette année encore aux Journées Européennes du Patrimoine le dimanche 22 septembre. Pensez à noter cette date dans vos tablettes !

Pour l'édition 2024, la commission culture a choisi de vous raconter l'histoire de l'école, et particulièrement celle de Plivot.

L'idée est de faire connaître aux jeunes, l'école d'autrefois et aux plus anciens, ses évolutions. Ce serait donc l'occasion de rassembler nos souvenirs sur l'école. Alors, si vous avez des souvenirs à raconter, des objets à exposer, des cahiers, des photos, un fait marquant, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie ou passez nous voir lors d'une permanence. Nous verrons ensemble comment construire le fil du temps de notre école.



Collecte des sapins de Noël

Une permanence pour le recyclage de vos sapins de Noël est organisée le samedi 20/01/2024 de 8h30 à 12h

Rendez-vous route de Bisseuil, dernier jardin avant le pont des Tarnauds, sur votre gauche.

Épernay agglo

Soucieuse de répondre aux besoins de mobilité sur son territoire, l'Agglo soutient financièrement le développement du covoiturage afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application "Klaxit". Grâce à cette aide financière, les conducteurs recevront entre 2 et 3 euros par passager et le trajet ne coûtera que 0,50 euros pour le passager.

Plus d'info sur <https://epernay-agglo.fr>

Info : en attendant que la communauté d'Agglomération équipe les habitants de bacs de tri, les sacs jaunes sont à venir chercher au fur et à mesure de vos besoins à la Mairie de Plivot aux heures habituelles de permanence.

Commémoration du 11 novembre

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2023, une minute de silence a été respectée devant chaque monument aux morts, à 11h.

C'est en effet à 11h que les combats ont été suspendus en 1918, suite à la signature de l'Armistice.

Durant cette cérémonie, Monsieur le maire a rappelé l'importance du Bleuets de France. Le Bleuets de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. Porter le Bleuets de France, c'est montrer sa reconnaissance envers ceux qui donnent leur vie pour le service de la Nation.

Aussi, en cette cérémonie le maire et chaque conseiller municipal de Plivot ont porté cet emblème significatif.

En savoir plus sur le Bleuets de France :

<https://www.bleuetsdefrance.fr/>

Après-midi jeux de société

Dimanche 17 mars, préparez-vous à participer à une après-midi ludique : jouer et découvrir une sélection de jeux de société pour tous les âges. Seul, entre amis ou en famille, venez profiter de ce temps convivial, partager vos jeux préférés et en découvrir de nouveaux.

Info pistes cyclables

L'agglomération pilote actuellement une étude de faisabilité pour la création d'un itinéraire cyclable entre Épernay et Athis, traversant les communes de Chouilly, Oiry et Plivot. La commune de Plivot est associée à cette réflexion déjà engagée.

Nb aux sportifs : pensez à votre visibilité la nuit.

Que faire des objets qui encombrant les placards ?

De nombreuses associations caritatives récupèrent les objets usagés du quotidien pour en faire bénéficier d'autres personnes. Ainsi, on peut alléger ses placards sans encombrer les trottoirs ou le domaine public.

Plusieurs solutions existent selon l'état :

- La Ressourcerie qui collecte tous les objets inutilisés pour les revendre dans sa boutique.
- Emmaüs qui contribue à donner une seconde vie aux objets ou aux matériaux.
- La déchetterie qui peut recevoir, trier et recycler les outils électriques, ...

Alors ne déposez pas vos objets devenus inutiles sur le trottoir : c'est interdit par la loi et cela est passible d'une amende de 135 €.



Quelques photos de la classe de neige



Départ à 3h30

État Civil

Décès :

- 26/09/2023 Bernard THIEFIN
- 4/12/2023 Daniel DOYEN
- 18/11/2023 Gilbert MAUCLIN
- 10/12/2023 Jean-Pierre BORGNET

Coin des assos !

AS Ping Pong

Petit point sur l'activité du Ping !!! L'ensemble des équipes engagées en championnat continue son chemin en se maintenant pour la plupart d'entre elles à leur niveau respectif.

Grosse information !!!

Le club d'Épernay Plivot va organiser son premier tournoi NATIONAL au mois de Mai. Nombre de joueurs attendus, entre 250 et 300 sur 2/3 jours de compétition, avec présence de joueurs numérotés !!!

Cet événement aura lieu au Gymnase Henry VIET.

Nous vous souhaitons bien sûr tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, surtout la santé !!!

Peut-être à bientôt autour de nos tables.

Cordialement,

Le secrétaire

Les Amis de l'École

En ce début d'année, les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2024 !

Petit récapitulatif de nos actions de ce début d'année scolaire :

- Toutes les tables à notre disposition ont été occupées par les vendeurs lors de la bourse aux affaires de puériculture d'octobre. L'affluence a été fluide toute la matinée.
- La vente de sapins a été suivie dans les mêmes proportions que l'année précédente.
- La vente de chocolats DeNeuville, réalisée pour la première fois, est restée timide.
- Le marché de Noël du 22 décembre, qui alliait la vente d'objets réalisés par les enfants à l'école ainsi que des productions de parents bricoleurs (peintures, bijoux, objets, accessoires en tissus, etc) n'a pas eu les effets escomptés sur les habitants du village puisque les principaux visiteurs étaient les familles des élèves. L'année prochaine le marché de Noël aura plutôt lieu au début du mois de décembre.

Notre prochaine action sur la bourse aux affaires de puériculture aura lieu le samedi 16 Mars.

Pour terminer, à l'heure où cet article est rédigé, nous avons une pensée pour tous les élèves de primaire ainsi que l'équipe enseignante arrivés en fin de matinée au Domaine du Reposoir pour une semaine de classe de neige. Nous avons participé au financement pour un tiers du coût total de ce voyage grâce à nos actions auxquelles beaucoup de Plivotiers ont participé. Nous tenons donc à vous en remercier.

Chaleureusement,

La présidente.



Premières neiges en arrivant